



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vaccinations

Question écrite n° 86862

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la vaccination contre la rougeole. Selon l'Institut de veille sanitaire, l'épidémie de rougeole, qui a débuté en France en 2008, s'est poursuivie en 2009 et s'est intensifiée début 2010. L'Organisation mondiale de la santé a fait de l'interruption de la circulation endémique de la rougeole en 2010 un objectif prioritaire de santé en Europe et a récemment constaté que l'épidémie était préoccupante en France, notamment en raison d'une couverture vaccinale insuffisante. Près de 10 % des cas déclarés début 2010 sont âgés de moins d'un an et près de 40 % ont vingt ans ou plus alors que les complications neurologiques ou pulmonaires sont plus fréquentes et plus graves chez l'adulte. L'épidémie actuelle en France doit conduire à renforcer les activités de vaccination contre la rougeole des jeunes enfants mais aussi des adolescents et des jeunes adultes. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures spécifiques elle entend prendre pour lutter contre cette épidémie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86862

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 août 2010, page 9233

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)